



Mapping visualisé des acteurs clés impliqués dans le processus de participation des femmes à la vie politique en Tunisie

Interprétation du *Mapping* visualisé de la Tunisie

Les deux Présidents de la République de la Tunisie indépendante ont eu une position favorable quant à l'émancipation de la femme et à sa promotion. Cependant, les mesures prises pour une meilleure participation des femmes dans le champ politique ne sont pas égales aux mesures d'ordre juridique et institutionnels ayant eu un impact certain sur la promotion socio-économique et culturelle des Tunisiennes.

La première variable du *mapping* concerne l'attitude des acteurs clés par rapport au leadership féminin et à la participation de la femme à la vie politique et au processus de décision. Celle-ci est détectée à travers les actions de ces acteurs, leurs messages et la teneur des entretiens que l'équipe de projet a eus avec eux lors des visites de terrain.

L'impact de l'action engendrée et initiée par ces acteurs se mesure au degré de changement réalisé et réalisable en ce qui concerne la participation des femmes à la vie politique.

La grandeur des bulles (acteurs politiques) et leur positionnement les uns par rapport aux autres sont importantes, car les deux facteurs rendent compte de l'importance non pas quantitative des acteurs-en termes de nombres d'adhérentes par exemple par les ONG- mais surtout qualitative en révélant l'étendue des acteurs, l'influence et l'impact de leur s interventions... ; de même que le positionnement rend compte des relations existant entre les différents acteurs : on peut déceler des relations très rapprochées, peu rapprochées ou encore des relations faibles ou quasiment absentes entre les acteurs partenaires.

La prise en compte de ces variables nous donne la latitude d'interpréter comme suit le *mapping* visualisé :

- Le Président de la République : le *mapping*, met en exergue et accorde une bonne place à l'attitude positive de la plus haute autorité de l'Etat et à ses actions en vue d'améliorer la participation des femmes à la sphère politique ; cependant cette position n'atteint pas le summum car les actions pour le changement sont en-deçà des attitudes déclarées dans le discours politique. Par exemple, le quota n'a pas été transformé en loi obligeant tous les partis politiques à le respecter.
- Le Gouvernement : il veille au suivi du programme présidentiel et incite les différents acteurs à concrétiser les différents points du programme comprenant la mesure de relever la présence des femmes dans les postes de décision à 30%.
- Le ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées (MAFFEPA) est la locomotive du changement en faveur des femmes. Responsable de l'intégration du genre dans la planification et de son institutionnalisation, y compris dans la sphère politique, il œuvre, à travers sa casquette de premier coordonnateur de différentes commissions (Genre et Développement, Conseil National femme, famille et personnes âgées, Suivi des points afférents à la femme dans le programme présidentiel) à rendre concrètes les mesures prises au niveau du gouvernement quant à la présence des femmes dans les postes de décision.
- Le Gouvernement est placé au-dessous du MAFFEPA, en raison de la lenteur qui caractérise l'action des départements partenaires dans l'œuvre d'institutionnalisation du genre (exemple : introduction du budget sensible au genre au niveau central et local).

- Le Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) : sa position très proche du Gouvernement, légèrement au-dessus du MAFFEPA et très loin au-dessus des autres partis politiques s'explique par les initiatives du Président du RCD pour améliorer la participation politique des femmes et l'importance des mesures prises et l'engagement de toutes les parties pour leur concrétisation.
- Les autres partis politiques : ils essaient de suivre la tendance du RCD. Cependant leur récente expérience, la fragilité de leur présence à l'échelle centrale et surtout à l'échelle régionale et locale font que leur action en faveur de la présence féminine ne se fait pas encore sentir, comme c'est le cas pour le parti au pouvoir.
- Les conseils municipaux : les femmes qui représentent près de 27% des conseillers municipaux sont relativement surreprésentées par rapport aux femmes du Maroc et d'Algérie. Cependant, leur taux au niveau des Présidents de municipalité et de commissions, bien qu'en avance sur les autres pays (ex : 5 femmes maires), demeure faible, par rapport à leur présence dans les municipalités. Il faudrait changer l'attitude des conseillers hommes et femmes pour permettre à plus de femmes d'investir la présidence des municipalités et celle des commissions, aussi bien à dimension sociale que technique.
- Les ONG : il n'y a pas d'associations œuvrant spécifiquement dans le champ politique ; cependant, elles y interviennent par les rencontres, les publications, la participation aux événements politiques ...
Il y a lieu aussi de distinguer trois types d'associations féminines : i) celles qui font entendre leur voix et plaider car disposant des moyens nécessaires pour le faire et entretenant des relations de coordination avec les acteurs gouvernementaux ; ii) celles actives pour la promotion féminine mais n'ayant pas un impact important, faute des moyens humains et financiers dont elles disposent ; iii) celles qui participent à la dynamique féminine initiée par le RCD et le MAFFEPA mais dont l'action est peu porteuse en termes d'impact en raison des ressources mobilisées.
- Les bailleurs de fonds : Ils soutiennent la politique tunisienne en matière de genre. Le programme de pays du système des Nations Unies comprend un axe « disparités » dont l'une des composantes est le genre. Le nouveau projet 2007-2011 comprend une partie « intégration du genre et lutte contre la violence fondée sur le genre » réalisée avec le MAFFEPA et l'ONFP.
L'Union Européenne, pour sa part, soutient, dans le cadre du suivi de la conférence d'Istanbul, les associations féminines œuvrant pour le renforcement des droits de la femme.
- Les centres de recherche/chercheurs : Le CREDIF qui travaille sur la femme et la prise de décision, à travers la formation qu'il a dispensée depuis 2000, n'a pas réalisé de rapport/étude/recherche spécifique à la participation de la femme à la vie politique et à la prise de décision selon l'approche genre. Cependant, le CREDIF s'est intéressé à la question par le biais des formations organisées sur le leadership. Une étude sur l'impact de cette formation apporterait un éclairage certain sur la thématique.
- Les médias : L'étude réalisée par le CREDIF en 1997 sur l'image de la femme dans la presse écrite et les émissions télévisées, fait ressortir un intérêt occasionnel aux femmes politiques ; cet intérêt se manifeste à l'occasion des élections ou encore en marge des fêtes nationale (13 août) ou internationale (8 mars) de la femme.